



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/07/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230711-130884-DE-1-1

Date de mise en ligne : 14/07/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 11 juillet
2023
D-2023/227**

Aujourd'hui 11 juillet 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 14h45, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent à partir de 15H45, Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 18H25. Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17H00, Madame Béatrice SABOURET présente jusqu'à 18H20, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19H50.

Excusés :

Monsieur Amine SMIHI, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES,

Casino de Bordeaux Lac : demande de renouvellement d'autorisation de jeux. Décision - Autorisation.

Madame Brigitte BLOCH, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Casino constitue une activité de service public contribuant largement au rayonnement touristique de la ville de Bordeaux en associant aux jeux, une activité de restauration et une animation culturelle et artistique. Il constitue, par ailleurs, une source de recettes importantes pour la ville.

Par traité de concession en date du 26 septembre 2018, la ville de Bordeaux a confié l'exploitation du Casino sous forme de délégation de service public à la Société d'Animation Touristique de Bordeaux Lac (SATBL), filiale du Groupe Lucien Barrière, pour une durée de 14 ans et 9 mois. Ce contrat prendra fin le 31 octobre 2033.

L'Arrêté Ministériel du 19 décembre 2018 autorisant la pratique des jeux de hasard a été délivré le 19 décembre 2018 pour une durée de 5 ans et arrive à échéance le 31 janvier 2024.

Le concessionnaire du Casino de Bordeaux entreprend ainsi une demande de renouvellement d'autorisation, dans un courrier daté du 21 avril 2023 annexé au présent rapport, qui porte sur les jeux suivants :

Jeux de table - 13 tables installées, sur 20 tables autorisées par la réglementation des jeux (article D.321-13 (1 et 2) du code de la sécurité intérieure), réparties comme suit :

- 4 tables de Roulette Anglaise
- 4 tables Black Jack
- 1 table de Stud Poker
- 2 tables de Texas Hold'em Poker
- 2 tables d'Ultimate Poker

Jeux électroniques - 210 postes autorisés par la réglementation des jeux (articles R.321-14 et D.321-13 (3) du code de la sécurité intérieure), sur un potentiel de 300 postes maximum si les 20 tables de jeux autorisées sont installées.

Machines à sous - 350 autorisées par la réglementation des jeux (articles R.321-14 et D.321-13 (4) du code de la sécurité intérieure), sur un potentiel de 500 machines maximum si les 20 tables de jeux autorisées sont installées.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, il revient au Conseil municipal de rendre un avis sur cette demande de renouvellement.

Ainsi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- émettre un avis favorable sur la demande de renouvellement d'autorisation de jeux devant être adressée au plus tard le 30 septembre 2023 par le concessionnaire à Monsieur le Préfet de la Gironde.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 juillet 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte BLOCH

Ville de BORDEAUX
Monsieur le Maire
S\c de Monsieur HODEBAR
Directeur Mission Tourisme
Bordeaux Métropole
Esplanade Charles De Gaulle
33076 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le 21/04/2023

Objet : Avis du Conseil Municipal pour le renouvellement de l'autorisation de jeux

Monsieur Le Maire,

Je vous informe que l'Arrêté Ministériel du 19 décembre 2018 portant autorisation de la pratique des jeux de hasard accordée à la Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac arrive à échéance le 31 janvier 2024.

La demande de renouvellement accompagnée de l'avis du Conseil Municipal, que je sollicite par la présente, doit être déposée à la Sous-Préfecture au plus tard le 30 septembre 2023.

Je vous en remercie par avance et je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Arnaud LORET
Directeur Général